



Forum d'échange mis à disposition des clients d'une enseigne

Par lawyer36

Bonjour, je n'arrive pas à trouver la solution à cette question :

"Vous avez mis à disposition de vos clients un espace interactif d'échanges pour qu'ils puissent donner un avis à la fois sur les achats qu'ils ont effectués mais aussi le service rendu par l'enseigne. Quelles sont les précautions que vous devez prendre ?"